SITUATION ANNUELLE DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT À RISQUE BÉNÉFICIANT D'UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE « FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL » ARRETÉE AU 31/12/2020

Rapport Général du commissaire aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2020

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du « Fonds de Développement Régional I » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un actif net de 48 536 458 DT, y compris des sommes distribuables déficitaires de l'exercice s'élevant à (995 106) DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration du gestionnaire CDC Gestion.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie

significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction du gestionnaire pour les Etats Financiers

La direction du gestionnaire CDC Gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du fonds à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE **Tunis, le 04 Août 2021**

Fonds de Développement Régional I

Bilan arrêté au 31-12-2020

(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
AC 1 - Portefeuille titres	**4-1**	**41 585 322**	**40 500 706**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		31 540 377	29 848 916
b - Obligations et valeurs assimilées		8 256 468	8 863 314
c - Autres valeurs		1 788 477	1 788 477
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	**4-2**	**7 326 897**	**7 141 584**
a - Placements monétaires		6 480 048	5 950 885
b - Disponibilités		846 849	1 190 699
AC 3 - Créances d'exploitation	**4-3**	**12 913**	**24 709**
TOTAL ACTIF		**48 925 132**	**47 666 999**
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	**4-4**	**386 431**	**386 057**
PA 2 - Autres créditeurs divers		**2 243**	**0**
TOTAL PASSIF		**386 674**	**386 057**
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	**4-5**	**50 958 661**	**48 708 040**
CP 2 - Sommes distribuables		**(2 422 203)**	**(1 427 097)**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		(1 427 097)	(1 188 101)
b - Sommes distribuables de l'exercice		(995 106)	(238 996)
ACTIF NET		**48 536 458**	**47 280 943**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**48 925 132**	**47 666 999**

Fonds de Développement Régional I

Etat de résultat

Période allant du 01-01-2020 au 31-12-2020

(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Exercice 2020	Exercice 2019
PR 1 - Revenus du portefeuille titres	**4-6**	**251 887**	**630 994**
a - Dividendes		235 960	175 091
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		15 927	393 503
c - Revenus des autres valeurs		-	62 400
PR 2 - Revenus des placements monétaires	**4-7**	**318 722**	**622 031**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**570 609**	**1 253 025**
CH 1 - Charges de gestion des placements (-)	**4-8**	**(1 502 058)**	**(1 501 683)**
REVENU NET DES PLACEMENTS		**(931 449)**	**(248 658)**
PR 3 - Autres produits	**4-9**	**13 000**	**13 004**
CH 2 - Autres charges (-)	**4-10**	**(76 657)**	**(3 342)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**(995 106)**	**(238 996)**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		**-**	**-**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**(995 106)**	**(238 996)**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) (-)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	**4-5-2**	1 792 367	(907 143)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		458 255	0
Frais de négociation		0	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**1 255 516**	**(1 146 139)**

Fonds de Développement Régional I

Etat de variation de l'actif net Exercice 2020

(exprimé en dinars tunisiens)

	Note	Exercice 2020	Exercice 2019
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		**1 255 515**	**(1 146 139)**
a - Résultat d'exploitation		(995 106)	(238 996)
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 792 367	(907 143)
c - Plus (ou moins) values réalisées sur titres		458 255	-
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		-	-
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-	-
a- Souscriptions		**-**	**-**
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
b- Rachats		**-**	**-**
Capital		-	-
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-	-
Régularisation des sommes distribuables		-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET		**1 255 515**	**(1 146 139)**
AN 4 - ACTIF NET			
a - en début d'exercice		47 280 943	48 427 082
b - en fin d'exercice		48 536 458	47 280 943
AN 5 - NOMBRE DE PARTS			
a - en début d'exercice		5 000	5 000
b - en fin d'exercice		5 000	5 000
VALEUR LIQUIDATIVE		**9 707,292**	**9 456,189**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL		**2,66%**	**-2,37%**

1. Présentation du Fonds

Dénomination du fonds : Fonds de Développement Régional I.

Nature juridique du fonds : Fonds Commun de Placement à Risque (F.C.P.R) bénéficiant de procédures simplifiées.

Textes applicables au fonds : Régi par les dispositions de :

- Le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011
- Le décret n° 2006-381 du 3 février 2006.
- Le décret n° 2005 – 2603 du 24 septembre 2005.
- La loi 2005 – 59 du 18 juillet 2005.
- La loi n° 2001 – 83 du 24 juillet 2001.
- Le règlement du C.M.F relatif aux O.P.C.V.M.
- L'arrêté du ministre des finances du 27 mars 1996.

Siège social du gestionnaire du fonds : Immeuble LAKEO 2ème étage- Rue du Lac Michigan Les Berges du Lac -1053 Tunis.

Taille du fonds : Cent millions (100 000 000) de dinars tunisiens

Nombre de parts constituant le fonds 5 000 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de mille (10 000) dinars chacune.

Référence de l'agrément du fonds : Agrément n° 39/2013 du 26 Septembre 2013 délivré par le Conseil du Marché Financier (C.M.F).

Période de souscription : Le fonds prévoit deux périodes de souscriptions :

- Une première période de 12 mois à compter de la date d'obtention du visa du CMF
- Une deuxième période de 12 mois commençant dans un délai ne dépassant pas la fin d'une année à partir de la date de clôture de la première période de souscription.

Visa du CMF : Numéro 0863 du 02/06/2014.

Durée du fonds : Dix (10) ans à compter de la date de clôture des souscriptions.
La durée de vie du présent fonds pourrait éventuellement être prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.

Promoteurs du fonds : ATTIJARI BANK et la société CDC GESTION

Société de gestion : La société « CDC Gestion »

Banque dépositaire : ATTIJARI BANK

Commissaire aux comptes : Le cabinet A.M.C / ERNST & YOUNG membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie.

Périodicité de calcul de la V.L : Annuellement au 31 décembre.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 établis conformément à la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment les normes comptables de 16 à 18 relatives à la présentation des états financiers des OPCVM.

Le système comptable tunisien préconise que les états financiers soient établis en conformités aux hypothèses sous-jacentes et conventions comptables suivantes :

- Hypothèse sous-jacente de la continuité d'exploitation
- Hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût Historique
- Convention de Réalisation du Revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de la Permanence des Méthodes
- Convention de l'information Complète
- Convention de Prudence
- Convention de l'Importance Relative
- Convention de la prééminence du fonds sur la forme

3. Principes comptables applicables

Les états financiers du Fonds de Développement Régional doivent être élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2. Evaluation des placements

Actions admises à la cote

Les actions admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont évaluées à leur valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

Actions non admises à la cote

Les actions non admises à la cote sont évaluées à leur juste valeur. La méthodologie de valorisation appliquée dépend de l'actif sous-jacent et sera calculée selon différentes approches : le coût d'une transaction récente, les multiples boursiers, la valeur comptable nette, la méthode Discounted Cash-Flow ou toute autre méthode permettant une juste valorisation de la participation.

Les actions non admises à la cote qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées selon les mêmes règles applicables à ces dernières.

Placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

4.1 Portefeuille titres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 41 585 322 DT et se présente comme suit :

Société	Coût d'acquisition	Intérêts courus brut	Total brut au 31/12/2020	Plus ou Moins-Values au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020
Portefeuille Actions	30 208 337	-	30 208 336	1 332 040	31 540 377
Obligations Convertibles en Actions	7 966 700	1 064 437	9 031 137	(774 669)	8 256 468
Avances sur Comptes Courant Associé	1 650 000	271 597	1 921 597	(133 120)	1 788 477
Total Portefeuille titres	**39 825 037**	**1 336 034**	**41 161 071**	**424 251**	**41 585 322**

Le portefeuille titres se détaille comme suit :

Société	Secteur d'activité	Nbre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2020	Plus ou Moins-Values au 31/12/2020
Actions non cotées							
SEM CHIFA	Agroalimentaire	24 500	2 450 000	188,84	DCF	4 626 624	2 176 624
SOVIE	Agroalimentaire	39 000	3 900 000	45,70	Valeur mathématique	1 782 421	(2 117 579)
SPCS	Technopôle	300 000	3 000 000	17,21	Valeur mathématique	5 163 905	2 163 905
Berg Life Sciences- CPC	Pharmaceutique	857	1 500 000	3 252,10	DCF	2 787 047	1 287 047
BYZACENE	Hôtellerie	10 600	1 060 000	74,24	Valeur mathématique	786 942	(273 058)
UMB	Industrie Nautique	70 000	700 000	6,23	Valeur mathématique	436 146	(263 854)
EMACER	Industrie Céramique	5 000	500 000	60,00	Valeur mathématique	300 000	(200 000)
SIMETAL	Production des panneaux composites en aluminium	10 000	1 000 000	75,00	Valeur mathématique	750 000	(250 000)
GOLDENCIN	Services et industrie culturelles et théâtrales	350	35 000	75,00	DCF	26 250	(8 750)
CYTOPHARMA	Industrie pharmaceutique	440 769	6 149 997	15,54	DCF	6 851 606	701 609
Polysmart	Start-up spécialisée dans les jeux vidéos	123 728	408 300	3,30	Coût historique	408 300	-
GALVAMETAL	Galvanisation des métaux	20 000	2 000 000	100,00	Coût historique	2 000 000	-
M PACK SA	Industrie diverses (Emballages)	162 000	1 620 000	10,00	Coût historique	1 620 000	-
NOVARINO	Agroalimentaire	1 000	100 000	122,60	Valeur mathématique	122 600	22 600
MEDILSYS	Ingénierie informatique	2 632	105 000	39,89	Coût historique	105 000	-
TUNISIA HELICOPTER	Epandage Agricole	6 800	680 000	100,00	Coût historique	680 000	-
Total actions non cotées			**25 208 297**			**28 446 841**	**3 238 544**

Société	Secteur d'activité	Nbre de titres détenus	Coût d'acquisition	Base d'évaluation	Méthode d'évaluation	Solde au 31/12/2020	Plus ou Moins-Values au 31/12/2020
Actions cotées							
CEREALIS	Agroalimentaire	74 080	500 040	6,75	Cours boursier	681 536	181 496
SERVICOM	BTP	1 200 000	4 500 000	3,75	Cours boursier	2 412 000	(2 088 000)
Total actions cotées			**5 000 040**			**3 093 536**	**(1 906 504)**
Total portefeuille Actions			**30 208 337**			**31 540 377**	**1 332 040**
Obligations Convertibles en Actions							
UMB (**)	Industrie Nautique	50 000	500 000	10,00	Coût historique	500 000 (*)	(37 475)
EMACER (**)	Industrie Céramique	20 000	2 000 000	100,00	Coût historique	2 000 000 (*)	(375 575)
Byzacene (**)	Hôtellerie	15 000	1 500 000	100,00	Coût historique	1 500 000 (*)	(326 782)
GOLDENCIN (**)	Services et industrie culturelles et théâtrales	1 800	180 000	100,00	Coût historique	180 000 (*)	(34 837)
Polysmart	Start-up spécialisée dans les jeux vidéo	218 340	1 091 700	5,00	Coût historique	1 214 547 (*)	-
MEDILSYS	Ingénierie informatique	139 500	1 395 000	10,00	Coût historique	1 554 167 (*)	-
TUNISIA HELICOPTER	Epandage Agricole	3 000	300 000	100,00	Coût historique	300 000 (*)	-
CYTOPHARMA	Industrie pharmaceutique	80 000	800 000	10,00	Coût historique	800 000 (*)	-
Emprunt obligataire BH		2 000	200 000	100,00	Coût historique	207 754 (*)	-
Total OCA			**7 966 700**			**8 256 468**	**(774 669)**
Avances sur Comptes Courant Associé							
SIMETAL SA (**)	Industrie Aluminium		1 000 000			1 000 000 (*)	(133 120)
Polysmart	Start-up spécialisée dans les jeux vidéo		650 000			788 477 (*)	-
Total CCA			**1 650 000**			**1 788 477**	**(133 120)**
Total Portefeuille titres			**39 825 037**			**41 585 322**	**424 251**

(*) Y inclus les intérêts courus et net des moins-values le cas échéant.
(**) Nous avons constaté une moins-value sur les intérêts de ces titres. Le principal n'est pas déprécié étant donné que la situation nette comptable de la société émettrice est encore positive.

Le détail des intérêts courus sur les obligations et les comptes courants associés se présente comme suit :

Société	Montant brut des intérêts courus au 31/12/2020	Dépréciation au 31/12/2020	Solde net des intérêts courus au 31/12/2020
Obligations Ordinaires et Obligations Convertibles en Actions			
UMB	37 475	(37 475)	-
EMACER	375 575	(375 575)	-
Byzacene	326 782	(326 782)	-
GOLDENCIN	34 837	(34 837)	-
Polysmart	122 847	-	122 847
MEDILSYS	159 167	-	159 167
Emprunt obligataire BH	7 754	-	7 754
Total Intérêts courus sur OCA	**1 064 437**	**(774 669)**	**289 768**
Avances sur Comptes Courant Associé			

Société	Montant brut des intérêts courus au 31/12/2020	Dépréciation au 31/12/2020	Solde net des intérêts courus au 31/12/2020
SIMETAL SA	133 120	(133 120)	159 167
Polysmart	138 477	-	138 477
Total Intérêts courus sur CCA	**271 597**	**(133 120)**	**138 477**
Total	**1 336 034**	**(907 789)**	**428 245**

4-2. Placements monétaires et disponibilités

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 7 326 898 DT et, se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Certificats de dépôt	6 500 000	6 000 000
Intérêts précomptés sur certificats de dépôt	(47 946)	(56 947)
Intérêts courus sur certificats de dépôt	27 993	7 832
Compte bancaire ouvert chez ATTIJARI BANK	846 850	1 190 666
Total des placements monétaires et disponibilités	**7 326 897**	**7 141 584**

4-3 Créances d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à 12 913 DT et se rattache aux intérêts créditeurs sur compte courant non encore encaissés au titre du quatrième trimestre 2020.

4-4 Opérateurs créditeurs

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2020 à 386 431 DT représentant les sommes dues au dépositaire et au gestionnaire.

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Sommes dues au dépositaire	14 555	14 181
Sommes dues au gestionnaire	371 876	371 876
Total des opérateurs créditeurs	**386 431**	**386 057**

4-5 Capital

Les mouvements intervenus sur le capital au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Capital initial	**48 708 040**
Montant	48 708 040
Nombre de parts émises	5 000
Nombre de copropriétaires	5
Souscriptions réalisées	**-**
Montant (capital appelé)	-
Montant (capital Souscrit non versé)	-
Nombre de parts émises	-
Nombre de copropriétaires nouveaux	-
Rachats effectués	-
Montant	-
Nombre de parts rachetées	-
Nombre de copropriétaires sortants	-

Autres mouvements	**2 250 622**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	**1 792 367**
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	458 255
Régularisation des sommes non distribuables	-
Droits de sortie	-
Frais de négociation	-
Capital au 31/12/2020	-
Montant	**50 958 661**
Nombre de parts	**5 000**
Nombre de copropriétaires	**5**

Le capital s'élève ainsi au 31/12/2020 à **50 958 661** DT et se détaille comme suit :

Désignation	**Solde au 31/12/2020**	**Solde au 31/12/2019**	**Note**
Capital souscrit appelé et versé	50 000 000	50 000 000	**4-5-1**
Plus-value potentielle sur titre SEM CHIFA	2 176 624	1 169 441	
Moins-value potentielle sur titre SOVIE	(2 117 579)	(1 508 480)	
Plus-value potentielle sur titre SPCS	2 163 905	2 028 489	
Plus-value potentielle sur titre Berg Life	1 287 047	1 273 257	
Moins-value potentielle sur titre BYZACENE	(273 058)	-	
Moins-value potentielle sur titre UMB	(263 854)	-	
Moins-value potentielle sur titre EMACER	(200 000)	(200 000)	
Moins-value potentielle sur titre SIMETAL	(250 000)	(250 000)	
Moins-value potentielle sur titre GOLDENCIN	(8 750)	(15 789)	
Plus-value potentielle sur titre SOMIPEM	-	450 000	**4-5-2**
Plus-value potentielle sur titre CYTOPHARMA	701 609	-	
Plus-value potentielle sur titre NOVARINO	22 600	-	
Moins-value potentielle sur titre coté CEREALIS	181 496	(28 057)	
Moins-value potentielle sur titre coté SERVICOM	(2 088 000)	(3 778 279)	
Moins-value potentielle sur OCA UMB	(37 475)	-	
Moins-value potentielle sur OCA EMACER	(375 575)	(375 575)	
Moins-value potentielle sur OCA BYZACENE	(326 782)	-	
Moins-value potentielle sur OCA GOLDENCIN	(34 837)	-	
Moins-value potentielle sur CCA SIMETAL	(133 120)	(133 120)	
Plus-value réalisée sur SOMIPEM	458 255	-	
Plus-value réalisée sur Torréfacteur	58 750	58 750	**4-5-3**
Plus-value réalisée sur titre Amen Trésor SICAV	17 405	17 405	
Total	**50 958 661**	**48 708 040**	

4-5-1 Taille du fonds

Le capital souscrit appelé au 31/12/2020 s'élève à 50 000 000 DT divisé en 5 000 parts de même catégorie et de même rang d'un montant nominal de 10 000 DT chacune. La liste des souscripteurs et les montants des souscriptions et des libérations sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Investisseur		Souscriptions			
Identification	**Siège social**	**Montant**	**Date**	**Partie libérée (en DT)**	**Date**
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	Tunisie	30 000 000	14/10/2013	2 000 000	06/01/2014
				1 000 000	07/04/2014
				4 500 000	01/07/2014
				22 500 000	16/06/2015
		9 000 000	27/04/2017	9 000 000	15/06/2017
Sous-total		**39 000 000**		**39 000 000**	
Amen Bank	Tunisie	5 000 000	04/08/2014	5 000 000	15/09/2014
Sous-total		**5 000 000**		**5 000 000**	
BH	Tunisie	3 000 000	24/03/2017	3 000 000	24/03/2017
BNA	Tunisie	2 000 000	24/03/2017	2 000 000	24/03/2017
ATB	Tunisie	1 000 000	23/03/2017	1 000 000	23/03/2017
Sous-total		**6 000 000**		**6 000 000**	
Total		**50 000 000**		**50 000 000**	

4-5-2 Plus- ou moins-values potentielles sur titres

Les plus ou moins-values potentielles sur titres se détaillent comme suit au 31/12/2020 :

Participation	Nombre de titres	Valeur nominale d'acquisition	Coût d'acquisition	Plus ou-moins-value au 31/12/2020	Plus ou-moins-value au 31/12/2019	Variation des plus ou moins-values
Actions						
SEM CHIFA	24 500	100,00	2 450 000	2 176 624	1 169 441	1 007 183
SOVIE	39 000	100,00	3 900 000	(2 117 579)	(1 508 480)	(609 099)
SPCS	300 000	10,00	3 000 000	2 163 905	2 028 489	135 416
BERG LIFE	857	1 750,29	1 500 000	1 287 047	1 273 257	13 790
BYZACENE	10 600	100,00	1 060 000	(273 058)	-	(273 058)
UMB	70 000	10,00	700 000	(263 854)	-	(263 854)
EMACER	5 000	100,00	500 000	(200 000)	(200 000)	-
SIMETAL	10 000	100,00	1 000 000	(250 000)	(250 000)	-
GOLDENCIN	350	100,00	35 000	(8 750)	(15 789)	7 039
CYTOPHARMA	440 769	13,95	6 149 997	701 609	-	701 609
SOMIPEM	-	-	-	-	450 000	(450 000)
NOVARINO	1 000	100,00	100 000	22 600	-	22 600
CEREALIS	74 080	6,75	500 040	181 496	(28 055)	209 553
SERVICOM	1 200 000	3,75	4 500 000	(2 088 000)	(3 778 280)	1 690 280
Obligations						
UMB	50 000	10,00	500 000	(37 475)	-	(37 475)
EMACER	20 000	100,00	2 000 000	(375 575)	(375 575)	-
BYZACENE	15 000	100,00	1 500 000	(326 782)	-	(326 782)
GOLDENCIN	1 800	100,00	180 000	(34 837)	-	(34 837)
Avances sur Comptes Courant Associé						
SIMETAL SA			1 000 000	(133 120)	(133 120)	-
Total plus ou moins-values potentielles				**424 251**	**(1 368 116)**	**1 792 367**

4-5-3 Plus-values réalisées sur titres

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Plus-value réalisée sur SOMIPEM	458 255	-
Plus-value réalisée sur Torréfacteur	58 750	58 750
Plus-value réalisée sur titre Amen Trésor SICAV	17 405	17 405
Total plus-values réalisées	**534 410**	**76 155**

4.6 Revenus du portefeuille titres

Cette rubrique s'élève à 251 887 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Rubrique	Exercice 2020	Exercice 2019
Dividendes des titres Berg Life	224 107	163 979
Dividendes CEREALIS	11 853	11 112
Intérêts sur comptes courants associés	-	62 400
Intérêts courus sur obligations convertibles en actions	15 927	393 503
Total	**251 887**	**630 994**

4.7 Revenus des placements monétaires

Cette rubrique s'élève à 318 722 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Rubrique	Exercice 2020	Exercice 2019
Revenus des certificats de dépôt	278 152	570 858
Intérêts de retard sur certificats de dépôt	40 571	51 173
Total	**318 722**	**622 031**

4.8 Charges de gestion des placements

Cette rubrique s'élève à 1 502 058 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Rémunération du gestionnaire	1 487 502	1 487 502
Rémunération du dépositaire	14 556	14 181
Total	**1 502 058**	**1 501 683**

4.9 Autres produits

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 000 DT au titre de l'exercice 2020 et correspondant aux jetons de présence de l'exercice 2019 relatifs aux sociétés Berg Life, SPCS et SOMIPEM.

4.10 Autres charges

Le solde de cette rubrique s'élève à 76 659 DT au titre de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Exercice 2020	Exercice 2019
Commission sur assurance SOTUGAR	57 600	-
Honoraires - Due Diligence	18 790	-
Frais et commissions bancaires	32	47
Etat impôts et taxes	120	105
Charges diverses de gestion courante	115	3 190
Total	**76 657**	**3 342**

5. Autres notes aux états financiers

5.1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2020	2019
Revenus des placements	114,122	250,605
Charges de gestion des placements	(300,412)	(300,337)
Revenu net des placements	**(186,290)**	**(49,732)**
Autres produits	2,600	2,601
Autres charges	(15,332)	(0,668)
Résultat d'exploitation (1)	**(199,022)**	**(47,799)**
Régularisation du résultat d'exploitation	-	-
Somme distribuables de l'exercice	**(199,022)**	**(47,799)**
Variation des plus (ou moins) values potentielles	358,473	(181,429)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	91,651	-
Frais de négociation	-	-
Plus ou moins-values sur titres et frais de négociation (2)	**450,124**	**(181,429)**
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	**251,102**	**229,228**
Droits d'entrées et droits de sorties	-	-
Résultats non distribuables de l'exercice	**450,124**	**(181,429)**
Régularisation du résultat non distribuable	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	**450,124**	**(181,429)**
Distribution de dividendes	-	-
Valeur liquidative	9 707,292	9 456,189
Ratios de gestion des placements (*)		
Charges de gestion des placements/actif net moyen	-3,14%	-3,14%
Autres charges/actif net moyen	-0,16%	-0,01%
Résultats distribuables de l'exercice/actif net moyen	-2,08%	-0,50%

(*) L'actif net moyen a été obtenu en calculant la moyenne des actifs nets trimestriels.

5.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- La société de gestion CDC Gestion reçoit à titre de couverture de frais de sa gestion :

- Une rémunération de base au taux annuel en hors taxes sur la valeur ajoutée de 2,5%. La base de calcul de la rémunération de base à servir est le total de la valeur nominale des parts souscrites.

Les frais de gestion sont facturables et payables trimestriellement et à termes échus.

La charge relative à la rémunération du gestionnaire au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 487 502 DT.

- Une rémunération de performance et de rendement, égale à vingt pour cent (20,00%) hors taxe sur la valeur ajoutée de la différence entre le taux de rendement annuel (TRI) réalisé par le fonds et le taux annuel de 8%.

2- En rémunération de ses services, le « Dépositaire » ATTIJARI Bank perçoit une commission annuelle fixée à 0,025% hors taxe sur la valeur ajoutée de l'actif net du fonds. Ladite rémunération est payable d'avance au début de chaque année civile.

La rémunération du dépositaire au titre de l'exercice 2020 s'élève à 14 556 DT.

5.3 Note sur les événements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du gestionnaire du 04 Août 2021.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.